Accord signé avec l’Irlande

Marc Fesneau, ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire, était en visite en Irlande fin octobre 2023, pour rencontrer le ministre McConalogue et signer un accord éducatif avec le Teagasc.

Le ministre de l’Agriculture, de l’Alimentation et de la Mer, Charlie McConalogue T.D., a accueilli Marc Fesneau, le ministre français de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et sa délégation en visite en Irlande le vendredi 27 octobre. Cette visite s’inscrit dans le cadre du plan d’action conjoint France-Irlande 2021-2025, signé en 2021 à l’occasion de la visite du président Emmanuel Macron en Irlande. Au cours de la visite, les ministres ont discuté de la possibilité de travailler ensemble dans des domaines d’intérêt agricole mutuel.

Au cours de la visite, une déclaration d’intention sur le renforcement de la coopération dans le domaine de l’enseignement agricole entre le Teagasc et la Direction française de l’enseignement et de la recherche a été signée.

La délégation française a commencé sa visite par le Centre de recherche alimentaire de Teagasc à Ashtown, Co. Dublin, où les ministres McConalogue et Marc Fesneau ont prononcé les discours d’ouverture de la conférence Teagasc EU50 célébrant le 50e anniversaire de l’adhésion de l’Irlande à l’Union européenne. Le ministre Marc Fesneau et la délégation française, en compagnie du ministre McConalogue, ont ensuite visité une exploitation agricole suivie par le Teagasc dans le Co. Meath.

S’exprimant lors de l’événement Teagasc EU 50, le ministre Marc Fesneau a déclaré : « Au sein de l’Union européenne,

l’Irlande et la France sont des partenaires de confiance, notamment sur le plan agricole. La politique agricole commune, entrée en vigueur en 1962, est l’une des politiques européennes les plus anciennes et l’un des fondements majeurs de la construction européenne. Au sein de l’Union, l’Irlande et la France partagent une vision commune de l’agriculture : une agriculture durable, résiliente et performante, basée sur un modèle familial ».

Lors de la visite de la ferme, le ministre McConalogue a déclaré : « Je suis très heureux que mon collègue français ait visité une ferme de démonstration et qu’il ait pu découvrir un système de production de viande bovine durable familial. L’exploitation fait partie du réseau de 22 fermes de démonstration du programme Future Beef, que Teagasc a mis en place avec des partenaires du secteur pour mettre en avant la production durable de viande bovine en Irlande. Ces fermes démontrent comment les gains d’efficacité réalisés dans les exploitations bovines peuvent contribuer à améliorer la rentabilité tout en réduisant l’empreinte carbone de la viande bovine produite dans ces exploitations ».

Le ministre Marc Fesneau a déclaré : « Au cours de cette visite, j’ai pu constater que l’Irlande, comme la France, est une terre d’excellence pour l’élevage durable. Nous devons reconnaître et encourager tous les efforts fournis par nos éleveurs, en Irlande comme en France. Nous avons besoin d’élevage pour nous nourrir, mais aussi pour la transition et la lutte contre le changement climatique, et ce d’autant plus que, nous l’avons encore malheureusement vu récemment, les agriculteurs et les éleveurs sont les premières victimes du changement climatique. »

Les deux ministres ont ensuite tenu une réunion bilatérale au cours de laquelle ils ont abordé un large éventail de sujets, notamment l’agriculture durable, les accords de libre-échange, les discussions en cours sur le règlement relatif aux nouvelles techniques génomiques et la politique agricole

commune.

À l'issue de la réunion bilatérale, le ministre McConalogue a déclaré que « la réunion bilatérale s'appuie sur la coopération continue dans le cadre du plan d'action conjoint et constitue une déclaration claire de l'engagement de nos deux pays à travailler en étroite collaboration sur des questions d'intérêt agricole mutuel. Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec mon collègue français sur le développement futur de la politique agricole commune et d'autres questions connexes ».



La visite s'est achevée par la signature de la déclaration d'intention avec le Teagasc. A cette occasion, le ministre Marc Fesneau a déclaré que « cette signature illustre, une fois de plus, la richesse de la relation bilatérale et s'inscrit pleinement dans le Plan d'action conjoint signé entre nos deux pays en 2021 ». Il s'est félicité que la déclaration d'intention « encourage les établissements à partager leurs expériences, notamment sur les questions liées au changement climatique et à la durabilité, qui sont évidemment des questions clés lorsqu'il s'agit de former les agriculteurs de demain ».

Article publié sur le site du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – Alimagri

Contact : Stéphanie MANGIN, chargée de mission Europe – Bureau des relations européenne et de la coopération internationale – DGER-MASA – stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr